



Assemblée Générale constitutive

30 septembre 2020

Procès-verbal

Présents (par ordre alphabétique) :

M. Cyril BOILLAT	Concepteur informatique aux Conservatoire & Jardin botaniques de la Ville de Genève
M. Markus FISCHER*	Directeur du Jardin botanique de l'Université de Berne
Mme Danièle FISCHER HUELIN	Administratrice aux Conservatoire & Jardin botaniques de la Ville de Genève
M. Sami KANAAN*	Maire de la Ville de Genève, en charge du Département de la Culture et de la Transition Numérique
Mme Laura KASSEN	Technicienne au Jardin botanique de la Ville de Bordeaux
M. Pierre-André LOIZEAU	Directeur des Conservatoire & Jardin botaniques de la Ville de Genève
M. Raoul PALESE	Conservateur aux Conservatoire & Jardin botaniques de la Ville de Genève
M. Philippe RICHARD*	Directeur du Jardin botanique de la Ville de Bordeaux
Mme Deborah SCHAEFER	Collaboratrice scientifique au Jardin botanique de l'Université de Berne
M. Dominique VIVENT	Directeur adjoint du Jardin botanique de la Ville de Bordeaux

* Personnes représentant les membres fondateurs de l'association *Botalista* et habilitées à voter durant cette AG constitutive

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, cette Assemblée Générale constitutive s'est tenue par visioconférence.

1. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Pierre-André LOIZEAU propose aux participants un nouvel ordre du jour :

1. Validation de la proposition de modification de l'ordre du jour
2. Mot de bienvenue de M. le Maire de la Ville de Genève, M. Sami KANAAN
3. Prise de parole des membres fondateurs. Dans l'ordre :
 - a. M. Philippe RICHARD pour le Jardin botanique de la Ville de Bordeaux
 - b. M. Markus FISCHER pour le Jardin botanique de l'Université de Berne
 - c. M. Pierre-André LOIZEAU pour les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève
4. Discussion et adoption des statuts de l'association
5. Présentation de l'objet de l'association et discussion de sa structure, de son organisation et de son fonctionnement
6. Nomination des membres du Comité
7. Nomination des membres de la Commission technique
8. Pouvoirs à conférer en vue des formalités de déclaration et de publication
9. Fixation du montant des cotisations

Résolution 1 : les membres fondateurs valident à l'unanimité la proposition de modification de l'ordre du jour

2. MOT DE BIENVENUE DE M. LE MAIRE DE LA VILLE DE GENEVE, M. SAMI KANAAN

M. Sami KANAAN estime que le projet *Botalista* est un bel exemple d'un usage positif et constructif des outils numériques. Il relève que le logiciel *Botalista.community* répond notamment à la nécessité de pouvoir disposer d'un outil flexible, performant, pérenne et accessible aux petits comme aux grands instituts, permettant le partage des informations et à des coûts raisonnables.

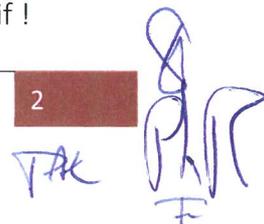
M. Sami KANAAN est fier que la Ville de Genève soit à l'origine de cette initiative qui s'inscrit dans un souci, qui lui est très cher, de partage de l'information et de diffusion des collections scientifiques, Genève étant un espace de dialogues, de rencontres, de coopérations et d'échanges.

Le projet *Botalista* sera sans aucun doute un outil qui permettra aux Jardins botaniques de collaborer à la conservation de la biodiversité et qui leur permettra également de proposer des savoirs scientifiques reconnus et accessibles pour faire face à la destruction de notre écosystème.

M. Sami KANAAN remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet et plus particulièrement M. Pierre-André LOIZEAU, qui a su franchir avec succès tous les obstacles « administratifs » qui se sont présentés à lui.

Pour conclure, M. Sami KANAAN souhaite beaucoup de succès à ce projet collaboratif !

TAK
PLT



3. a. PRISE DE PAROLE DE M. PHILIPPE RICHARD POUR LE JARDIN BOTANIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX

M. Philippe RICHARD tient avant toute chose à rendre tout le mérite aux Conservatoire et Jardin botaniques et à la Ville de Genève d'avoir initié ce projet et à les remercier de leur générosité pour avoir bien voulu ouvrir les portes à la collaboration.

M. Philippe RICHARD se dit extrêmement heureux de pouvoir s'inscrire dans ce projet, qui a d'ores et déjà été facteur de modernisation dans les processus du Jardin botanique de la Ville de Bordeaux. Il souligne le travail effectué par Raoul PALESE et ses équipes, qui ont effectué un travail suivi et constant.

Selon M. Philippe RICHARD, de nombreux collègues, et pas seulement au sein de la francophonie, vont chercher à nous rejoindre, parce que ce projet est fondamental pour la gestion des collections botaniques, un projet qui est d'une autre dimension que ceux qui ont pu exister par le passé : de par la précision des champs qui sont fouillés, le logiciel *Botalista.community* pourra rendre service à une beaucoup plus grande palette de Jardins, y compris pour les plus petites structures qui n'ont pas forcément les moyens de se doter d'outils informatiques performants. Par le biais de l'Association il y a donc moyen de resserrer les liens au sein de la communauté des Jardins botaniques.

Un grand merci aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, merci à Pierre-André LOIZEAU et à la Ville de Genève d'avoir piloté ce projet et d'avoir permis au Jardin botanique de la Ville de Bordeaux d'y avoir participé !

3. b. PRISE DE PAROLE DE M. MARKUS FISCHER POUR LE JARDIN BOTANIQUE DE L'UNIVERSITE DE BERNE

M. Markus FISCHER tient avant tout à remercier la Ville de Genève et ses Conservatoire et Jardin botaniques pour avoir initié ce projet innovant.

Dans cette période de déclin de la biodiversité, de mondialisation et d'informatisation, il faut considérer le projet *Botalista* au-delà du fait que ce soit une « simple » base de données. Il faut garder à l'esprit qu'aujourd'hui les Jardins botaniques connectent le public avec la nature. Ces Jardins botaniques sont de tailles très diverses, avec plus ou moins de moyens, et leurs activités et objectifs peuvent s'inscrire dans des domaines différents. On peut malheureusement déplorer une faible synergie entre eux et c'est exactement à ce niveau qu'intervient le projet *Botalista*. Au-delà du fait que les Jardins botaniques n'auront plus besoin de développer et maintenir leurs propres bases de données, c'est surtout une opportunité pour eux de développer conjointement leurs collections, de développer conjointement des programmes de conservation, de développer conjointement des activités scientifiques au bénéfice non seulement d'eux-mêmes et de leur Ville mais également au bénéfice du monde entier. Nous sommes donc au début d'un projet fantastique qui, nous l'espérons, va continuer à se développer. M. Markus FISCHER réitère donc ses remerciements aux équipes de Genève qui ont initié ce projet.

AM
PAC
PAP

M. Markus FISCHER insiste sur le fait que le projet *Botalista* n'est pas qu'une simple base de données : c'est l'opportunité de souder des relations de confiance au sein d'une communauté de Jardins botaniques et ce autour d'objectifs communs. Il souhaite que cette communauté ne se limite pas au développement collaboratif d'un outil informatique mais que ce soit également le lieu où naîtront et grandiront de nouvelles et fructueuses collaborations.

3. c. PRISE DE PAROLE DE M. PIERRE-ANDRE LOIZEAU POUR LES CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE LA VILLE DE GENEVE

M. Pierre-André LOIZEAU tient avant tout à remercier les précédents intervenants en relevant le fait que le projet *Botalista*, tel qu'envisagé et défendu par les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, s'inscrit parfaitement dans l'esprit invoqué par eux.

M. Pierre-André LOIZEAU rappelle que ce projet a germé aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève dès 2012, pour répondre à ses propres besoins, et que dès 2013 une collaboration s'est mise en place avec le Jardin botanique de la Ville de Paris. Ensuite ce sont les Jardins botaniques de la Ville de Bordeaux puis de l'Université de Berne qui ont rejoint le projet : qu'ils en soient ici encore une fois remerciés. M. Pierre-André LOIZEAU en profite pour rappeler l'adage « On est toujours plus intelligent à plusieurs que tout seul dans son coin » !

M. Pierre-André LOIZEAU tient également à remercier M. Sami KANAAN, Mme Carine BACHMANN (Directrice du Département de la Culture et de la Transition Numérique de la Ville de Genève) ainsi que M. Olivier-Georges BURRI, secrétaire adjoint de la Ville de Genève, Mme Laurence Ferrazzini et Mme Catherine BLANDENIER, toutes deux juristes à la Ville de Genève, qui nous ont aidé à mettre en place le projet et le faire accepter par le Conseil Administratif de la Ville de Genève.

M. Pierre-André Loizeau tient également à relever la généreuse participation du Conseil Administratif de la Ville de Genève qui a voté une subvention unique de CHF 300'000.00 (à raison de CHF 100'000.00 par an durant 3 ans), pour aider au démarrage de l'association.

4. DISCUSSION ET ADOPTION DES STATUTS

Le projet de statuts a été adressé aux membres fondateurs en date du 23 septembre 2020.

M. Pierre-André LOIZEAU propose aux membres fondateurs de parcourir ce projet point par point.

Résolution 2 : les membres fondateurs valident à l'unanimité le projet de statuts tel que transmis en date du 23 septembre 2020

5. PRESENTATION DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION ET DISCUSSION DE SA STRUCTURE, DE SON ORGANISATION ET DE SON FONCTIONNEMENT

Une série de documents relatifs à la structure de l'association, de son organisation et de son fonctionnement ont été adressés aux membres fondateurs en date du 23 septembre 2020 :

- structure de l'association
- relation avec les membres
- règlement et statuts de la Commission technique
- règlement et processus

En complément de ces documents, M. Cyril BOILLAT présente aux membres fondateurs le « business plan » à l'horizon 2023.

Résolution 3 : les membres fondateurs valident à l'unanimité la structure de l'association, son organisation et son fonctionnement, tels que transmis en date du 23 septembre 2020, ainsi que le « business plan », tel que présenté lors de cette Assemblée Générale constitutive

6. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Les postes de Président·e, Vice-président·e, Trésorier·ère et Secrétaire sont à pourvoir. Conformément aux statuts validés au point 4. de cette Assemblée Générale constitutive, et plus particulièrement l'article 17 :

- les membres fondateurs sont membres de droit au Comité avec toutefois la possibilité de refuser cette qualité
- le représentant de la Ville de Genève siège soit en qualité de Président·e, soit de Vice-président·e

M. Markus FISCHER indique que le Jardin botanique de l'Université de Berne ne souhaite pas particulièrement avoir une représentation au sein du Comité mais manifeste plus son intérêt pour une participation à la Commission technique (voir point 7 de l'ordre du jour).

M. Sami KANAAN confère à M. Pierre-André LOIZEAU le pouvoir de représenter, pour la Ville de Genève, les Conservatoire et Jardin botaniques au sein du Comité.

Résolution 4 : les membres fondateurs valident à l'unanimité la composition suivante du Comité :

- Président : M. Pierre-André LOIZEAU
- Vice-président : M. Philippe RICHARD
- Trésorier : M. Dominique VIVENT
- Secrétaire : M. Raoul PALESE

7. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Résolution 5 : les membres fondateurs valident à l'unanimité la composition suivante de la Commission technique :

- M. Cyril BOILLAT en tant que responsable des développements informatiques au sein de l'association
- Mme Laura KASSEN pour le Jardin botanique de la Ville de Bordeaux
- Mme Deborah SCHAEFER pour le Jardin botanique de l'Université de Berne
- M. Raoul PALESE pour les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

8. POUVOIR À CONFERER EN VUE DES FORMALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PUBLICATION

M. Pierre-André LOIZEAU indique qu'à ce jour le poste d'administrateur·trice n'est pas attribué ; il faudra attendre la création de l'association et les disponibilités budgétaires pour que le Comité puisse décider de l'engagement d'un·e administrateur·trice. Par conséquent, les pouvoirs de signature sont à conférer au Président, au Vice-Président, au Trésorier et au Secrétaire.

Résolution 6 : les membres fondateurs décident à l'unanimité de conférer le pouvoir de « signature **unique** » :

- au Président
- au Vice-président
- au Trésorier
- au Secrétaire

9. FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS

M. Pierre-André LOIZEAU souhaite que le montant des cotisations, que ce soit en CHF ou en EUR soit établi de manière fixe pour une année (période entre deux Assemblées Générales) ; on évitera ainsi les problèmes liés aux fluctuations des taux de change.

Pour le prix en CHF il est proposé la somme de CHF 100.00.

Pour le prix en EUR, il faut s'appuyer sur la délibération prise par le Conseil municipal de la Ville de Bordeaux du 23 juillet 2020 qui valide un montant de cotisation à hauteur de EUR 95.00.

Résolution 7 : les membres fondateurs valident à l'unanimité les montants des cotisations suivants :

- CHF 100.00
- EUR 95.00

Etant entendu que ces montants seront réévalués à chaque Assemblée Générale

10. PROCHAINES DATES

Les membres fondateurs conviennent des dates suivantes :

- Courant novembre 2020 pour le prochain Comité
- Courant mars 2021 pour la prochaine Assemblée Générale

Des propositions de dates seront prochainement soumises par le Secrétaire.

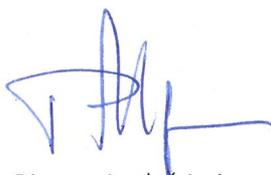
Pour la Ville de Genève



Sami Kanaan
Maire

Date : 6.11.2020

Pour les Conservatoire et Jardins botaniques
de la Ville de Genève



Pierre-André Loizeau
Directeur

Date : 22 oct. 2020

Pour le Jardin botanique
de la Ville de Bordeaux



Philippe Richard
Directeur

Date : 13.10.2020

Pour le Jardin botanique
de l'Université de Berne



Markus Fischer
Directeur

Date : 19.10.2020

